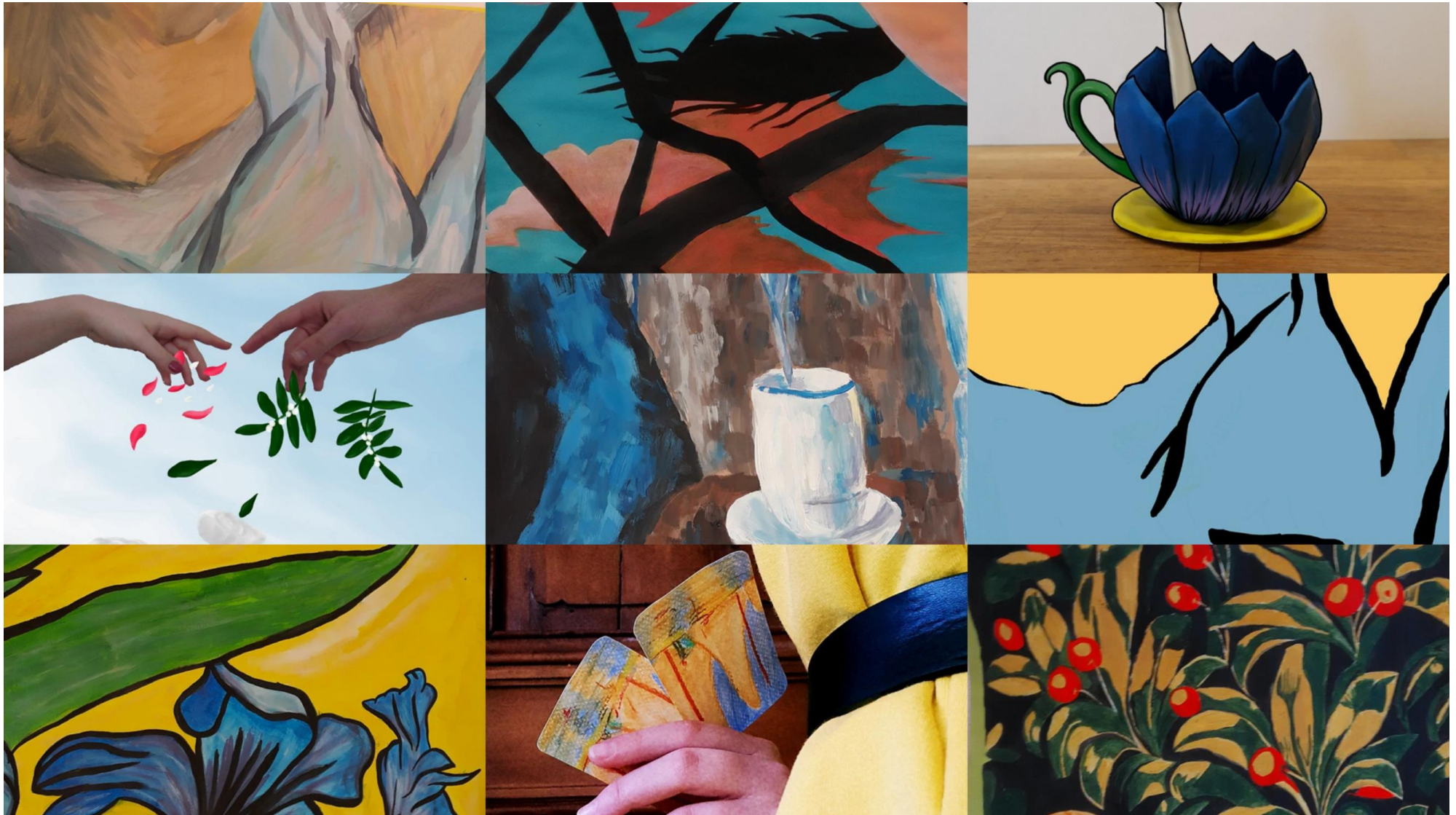


# LES ARTS PLASTIQUES AU LYCEE DE L'ESCAUT



# L'OPTION ARTS PLASTIQUES AU LYCEE DE L'ESCAUT

## L'option ARTS PLASTIQUES pour quoi faire ?

C'est une discipline que les élèves choisissent par appétence dans laquelle ils vont pouvoir **pratiquer des techniques souvent inédites dans l'enseignement secondaire** (gravure, animation vidéo, modelage etc...), **elle est ouverte à tous** et ne s'adresse pas qu'aux élèves ayant des facilités graphiques, ainsi l'année de seconde permet un solide apprentissage technique pour tous et le **panorama des médiums artistiques** (numérique, photographique, picturale) **est assez vaste pour que tous puissent exprimer leur créativité.**

### • EN CLASSE DE SECONDE

L'élève peut choisir l'option arts plastiques en **enseignement optionnel** d'une durée de **3h hebdomadaire**, durant cette année de seconde l'accent est mis sur un **apprentissage technique** : dessin, peinture, graphisme, travail numérique, sculpture, modelage, vidéo, photo, gravure etc... et un **apprentissage culturel** : notion d'histoire de l'art, d'analyse plastique etc...

L'année de seconde (comme le cycle terminal) est **aussi l'occasion de découvrir et de se confronter aux œuvres et aux artistes dans le cadre de voyages culturels**, de rencontres avec les artistes, de participations à des actions dans certains lieux : musées, centres d'art, galeries.

### • EN CLASSE DE PREMIERE

Deux possibilités s'offrent à l'élève, il peut continuer l'option arts plastiques en **enseignement optionnel (3h/semaine)** ou choisir l'option arts plastiques en **enseignement de spécialité (4h/semaine)** avec deux autres enseignements de spécialité.

### • EN CLASSE DE TERMINALE

Si l'élève a fait le choix **d'un enseignement optionnel en arts plastiques** il peut continuer cet option en terminale (**3h/semaine**), si celui-ci a choisi **l'option arts plastiques en enseignement de spécialité** il a le choix de le conserver ou non avec un des deux autres enseignements de spécialité (**6h/semaine**) afin de passer l'épreuve au baccalauréat.

En ce qui concerne la répartition du travail, 70% du temps est consacré à de la pratique plastique, 30% à des apports culturels.

<b>Seconde</b>	<b>ARTS PLASTIQUES en Enseignement Optionnel</b> en seconde : 3h semaine	
<b>Première</b> <i>(3 enseignements de spécialité + 1 enseignement optionnel)</i>	<b>ARTS PLASTIQUES en Enseignement de Spécialité</b> en première : 4h semaine	<b>ARTS PLASTIQUES en Enseignement Optionnel</b> en première : 3h semaine
<b>Terminale</b> <i>(2 enseignements de spécialité + 2 enseignements optionnel)</i>	<b>ARTS PLASTIQUES en Enseignement de Spécialité</b> en première : 6h semaine	<b>ARTS PLASTIQUES en Enseignement Optionnel</b> en terminale : 3h semaine
<b>Evaluation</b>	Epreuve au Baccalauréat	Contrôle continu

## Après le lycée ?

Plusieurs possibilités d'orientation s'offrent à l'élève qui a suivi l'option Arts Plastiques en enseignement optionnel et de spécialité :

### La voie universitaire :

Dans beaucoup de filières la pratique des arts plastiques est un bonus non négligeable : en philosophie (les élèves sont entraînés à la production d'une pensée non-verbale), en histoire (pour l'approche culturelle en vue d'une spécialisation en histoire de l'art) et bien sûr dans toutes les filières artistiques :

- **License et Master Arts Plastiques et Arts Appliqué,**
- **Histoire de l'art et archéologie,**
- **Médiation et gestion culturelle,**
- **Livres et édition**
- Ainsi que **les Masters d'enseignements.**

### Les écoles d'art :

La pratique d'une spécialité Arts Plastiques au lycée est un atout majeur pour tenter les concours d'entrée dans les écoles d'art afin d'y préparer les diplômes soit purement artistique soit à dominante technique (design, architecture, textile, mode, etc..), les élèves peuvent donc accéder à différentes écoles délivrant des diplômes à bac + 2, bac +3, bac + 5 et au-delà :

- **Les écoles des Beaux-Arts** pour y préparer le Diplôme national d'art (DNA), Diplôme national d'art et technique (DNAT) et/ou le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)
- **Les écoles nationales supérieures d'art** (les grandes écoles de la filière artistique)
- **Les écoles supérieures d'arts appliqués** (ESAAT de Roubaix par exemple)
- **La MANAA** (mise à niveau en arts appliqués) pour s'orienter vers des BTS artistiques
- **Les écoles du patrimoine** (école du Louvre, des Chartes)

### Les classes préparatoires aux grandes écoles :

- **Les CPGE commerce** : pour les grandes écoles de commerce telles que HEC, l'ESSEC ou toutes les ESC ou les profils créatifs à l'ère de l'économie numérique sont de plus en plus recherchés,
- **Les CPGE littéraire** Khâgne Hypokhâgne où les apports culturels sont un atout
- **La CPGE artistique** à Arras qui prépare à l'entrée dans les formations supérieures

### Les autres formations :

- **Les écoles d'architecture** pour lesquelles une spécialité art et une spécialité science peuvent être intéressantes
- **Les formations à l'animation numérique**, comme l'école RUBIKA à Valenciennes, ECV à Lille
- **Les arts de la scène** avec l'école de marionnette de Charleville Mézière
- **Les spécialisations techniques**, en apprentissage, en formation alternée ou en compagnonnage : métiers du verre, taille de la pierre, métiers du bois, orfèvrerie, tatouage etc...

De plus les Hauts de France (en particulier le Hainaut) sont une région très bien pourvue en formations post-bac aussi bien en universités (Valenciennes, Lille 3), en écoles d'art (Valenciennes, Tourcoing, Cambrai), en classes préparatoires (art à Arras, lettre à Valenciennes, commerce à Lille) en formations spécifiques (animation, création numérique, architecture) sans compter les écoles en Belgique notamment Tournai et Bruxelles.